

# RAPPORT FINANCIER 2024

Assemblée Générale  
du 21 mars 2025

Association le P.a.r.c - [www.leparc.org](http://www.leparc.org) - [asso@leparc.org](mailto:asso@leparc.org) - Rapport financier 2024



# RAPPORT FINANCIER 2024

## SOMMAIRE

### DÉTAILS DU COMPTE DE RÉSULTAT

- >>> DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS CLÉS GÉNÉRANT LE DÉFICIT 2024
- >>> LES PRINCIPAUX POSTES DE PRODUITS
- >>> LES PRINCIPAUX POSTES DE CHARGES
- >>> COMPTABILITÉ DU BÉNÉVOLAT

**PAGES**  
**3 À 7**

### DÉTAILS DU BILAN

**PAGE 8**

### COMPTE DE RÉSULTAT 2024

**PAGE 9**

### BILAN 2024

**PAGE 10**

# DÉTAILS DU COMPTE DE RÉSULTAT 2024

RÉSULTAT 2024  
- 9 071€

## DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS CLÉS QUI GÈNÈRENT LE DÉFICIT 2024

### UNE ANNÉE DE TRANSITION SUR LES ACTIVITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

En 2024, nous avons commencé à mettre en oeuvre les choix d'évolution en terme d'activités d'accompagnement des espaces nourriciers, collectifs, pédagogiques. **Ce qui a généré une baisse significative des produits de l'accompagnement:** ils ont été divisé par 3.

### DES CHOIX STRATÉGIQUES POUR L'AVENIR

En prévision de l'évolution de l'association et des investissements conséquents potentiels, **le P.a.r.c a fait le choix de missionner l'entreprise MAGMA expert comptable pour suivi et clôture des comptes** (+ 2042€ de charges par rapport à 2023). MAGMA a également repris la gestion des payes précédemment gérée par Fiducial.

Suite aux différentes sollicitations de partenaires pour accompagner de nouveaux projets sur un territoire plus vaste, nous avons fait le choix de **créer un poste de responsable d'accompagnement** avant le lancement du projet Cap Jardin. L'objectif étant de prendre le temps de former le nouveau salarié à l'approche d'accompagnement du P.a.r.c de juin à septembre 2024 pour pouvoir travailler sur la méthodologie dès septembre et suivre les structures pilotes en 2025.

### DES ACTIONS REVUES À LA BAISSE EN COURS D'ANNÉE

Certains projets validés avant l'AG 2023, qui nous permettaient d'être sereins pour l'année 2024, ont été fortement revus à la baisse par nos partenaires en cours d'année.

Le travail réalisé par notre structure n'a pas été mis en doute, cependant, des coupes budgétaires ou des problématiques de mobilisation de public par nos partenaires ont impacté le prévisionnel.

**-7 680€**  
par rapport au prévisionnel 2024

### DES CHARGES 2022 ET 2023 IMPACTANT L'ANNÉE 2024

Suite à un oubli de déclaration, les charges de «formation continue» (compte 633300) comprennent les paiements d'Uniformation de 2022, 2023 et celles de 2024. Ainsi, cela représente 4252€ TTC de charges 2022 et 2023 qui entrent en 2024.

**4 252€**  
de charges 2022 et 2023

# DÉTAILS DU COMPTE DE RÉSULTAT 2024

## LES PRINCIPAUX POSTES DE PRODUITS

### DES SOUTIENS CLÉS POUR LA PHASE DE TRANSITION DU P.A.R.C

> La création de poste d'un responsable d'accompagnement a été reconnu comme «emploi structurant» pour le territoire par la Région Bourgogne Franche Comté. Un soutien sur 2 ans est conventionné.

> Le FONJEP (le Fonds de Coopération de la Jeunesse et de l'éducation populaire) soutien ce poste pour l'aspect animation territoriale et l'appui à l'association en phase de développement pendant 3 ans.

> La DRAAF (Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt) et le Conseil Départemental 89 soutiennent le P.a.r.c pour le développement d'une méthodologie d'accompagnement multipartenaire et pour le suivi de trois structures pilotes jusqu'en 2026.

### DES ACTIONS CUISINE QUI SE PÉRENNISENT ET SE DÉVELOPPENT

> En 2024, le Conseil Départemental augmente son soutien pour nos actions cuisine auprès des publics fragiles: + 6500€ par rapport à 2023

> la MSA a retenu notre demande de soutien au projet collectif de création de l'aromathèque à hauteur de 7 000€ ainsi que la Communauté de Communes Puisaye Forterre à 2500€.

> Des partenaires du territoire co-financent les programmes culinaires auprès des publics fragiles comme le SAPDEF et l'EPNAK: 4300€

RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTÉ

17 600€  
sur 2 ans

Proratisé à 5600€ en 2024

FONJEP  
Fonds de coopération  
de la jeunesse et de l'éducation populaire

3 582€  
par an

Proratisé à 1763€ en 2024

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ALIMENTATION  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

30 000€  
sur 3 ans  
9000€ en 2024

89onne  
LE DÉPARTEMENT

20 000€  
sur 2 ans  
8 000 € en 2024

10 000€

89onne  
LE DÉPARTEMENT

7 000€

MSA  
santé  
famille  
retraite  
services

2 500€

PUISAYE FORTERRE  
Communauté de communes

# DÉTAILS DU COMPTE DE RÉSULTAT 2024

## LES PRINCIPAUX POSTES DE PRODUITS

### UN ESPACE DE VIE SOCIALE MAINTENU ET COFINANCÉ

En 2024 La CAF continue son soutien par l'agrément Espace de Vie Sociale (comprenant le soutien aux activités de jardinage et cuisine au Jardin Ressource ainsi que l'organisation des RDV du P.a.r.c).

L'agrément est reconduit pour 4 ans (2025-2029)



**3 000€**  
sur 3 ans



**1 200€**

La Communauté de Communes de Puisaye Forterre a retenu notre demande pour soutenir les actions des RDV du P.a.r.c, comme action de sensibilisation à l'environnement.

**27 020€**



# DÉTAILS DU COMPTE DE RÉSULTAT 2024

## LES PRINCIPAUX POSTES DE CHARGES

### UNE ÉQUIPE SALARIÉE AU SERVICE DU PROJET DU P.A.R.C

> La masse salariale reste, comme chaque année, la part principale de charges. Elle a augmenté cette année avec l'arrivée d'un nouveau poste. Deux salariées ont quitté l'équipe respectivement en septembre et novembre 2024.

	2024	2023	Évolution
Salaires bruts	122 339 €	114 026 €	+ 7.3%
Charges sociales	13 461 €	9 223 €	+ 46%

### DES TRAVAUX DE RÉPARATIONS SUR LA CUISINE MOBILE

> Un accident avec la cuisine mobile a eu lieu en septembre 2023: la porte de la cuisine s'est ouverte pendant un déplacement et a heurté un poteau présent sur le bord de la route. Cet accident a généré des coûts de réparation et transport significatifs dans le compte de résultat. Cette somme a été remboursée par la MAIF et se retrouve donc en compte de produit (compte 791600).

**16 250.90€**  
de réparation  
1140 de transport

### DÉVELOPPEMENT DES INTERVENANTS EXTÉRIEURS

> Etant «chef de file» du projet Cap jardin, le P.a.r.c touche les financements DRAAF et CD89, dont une partie a pour objet de rémunérer les partenaires co-traitant faisant partie intégrante du projet. Ainsi «V comme Vivant» et le CPIE Yonne Nièvre ayant participé activement au travail de méthodologie du projet sont intervenus en prestataire.

**+ 2 012€**  
par rapport à 2023

> Nous avons également fait appel à des prestataires extérieurs pour le projet d'aromathèque, pour les actions cuisine au Jardin Ressource, pour les RDV du P.a.r.c, pour les Portes ouvertes. Ainsi, cuisiniers professionnels, producteurs ou encore artistes locaux ont pu apporter des connaissances, se faire connaître, enrichir les actions du P.a.r.c

### PETITS ÉQUIPEMENTS CUISINE ET TRAVAUX JARDIN EN HAUSSE

> De nombreux «petits» travaux ont dû être effectués au Jardin Ressource pour réparer le système d'irrigation et l'électricité ce qui a généré des achats inhabituels.

> Un frigidaire a été acheté d'occasion pour la cuisine, c'est pourquoi il est considéré comme une charge et non un investissement.

> Les travaux d'accessibilité via la traversée du fossé de l'Entonnoir n'ont pas pu être classés en investissement, ils sont donc en charges

> Des achats exceptionnels ont été faits pour le passage entre le Jardin Ressource et l'Entonnoir (pris en charge par le FDVA)

**+ 4 038€**  
par rapport à 2023

### DES ACHATS DE MATIÈRES PREMIÈRES EN HAUSSE

> Les interventions cuisine ayant augmenté, les coûts d'achats de matières premières ont également augmenté significativement. Comme chaque année, nous avons priorisé les achats chez les producteurs locaux.

**+ 60%**  
des achats chez les  
producteurs par  
rapport à 2023

# DÉTAILS DU COMPTE DE RÉSULTAT 2024

## COMPTABILITÉ DU BÉNÉVOLAT ET CONTRIBUTION VOLONTAIRES

LE «CONTRAT DE PRÊT À USAGE» DE PARCELLE DU JARDIN RESSOURCE EST TERMINÉ !



### LES BÉNÉVOLES TOUJOURS AUSSI IMPLIQUÉS DANS LE FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

Le grand nombre de bénévoles actifs a toujours été un point majeur dans l'identité et l'équilibre de l'association! Les bénévoles sont toujours présents dans les différentes actions sur le terrain (jardin, cuisine, événementiel...) ou sur les réflexions pour l'avenir de l'association.

Cette année le nombre d'heures conséquent de bénévolat est lié:

- aux fonctions de direction >> 394.5h
- aux fonctions de coordination de projet (GIT, Bâti...) >> 483.25h
- au bénévolat dans les actions jardin et cuisine >> 1284.5h

Le montant est significativement important car en 2023, nous valorisons le nombre d'heures bénévoles au coût du SMIC.

Notre expert comptable s'est basé sur le guide du bénévolat du gouvernement.

Ces temps précieux de bénévolats sont entrés en comptabilité depuis 2021 (obligation légale).

**Il est évident que la participation de tous est une des grandes richesses du P.a.r.c !**

### MISE À DISPOSITION DE SALLES PAR LA MAIRIE DE TANNERRE EN PUISAYE

Nous tenons à remercier fortement la mairie de Tannerre en Puisaye qui nous prête des salles communales dès que nous la sollicitons (pour nos CA, nos réunions d'adhérents, nos événements associatifs...).

**Un grand merci à toute l'équipe municipale et à Delphine pour leur confiance et disponibilité !**



**58 249€\***  
de bénévolat comptabilisé

\* Référentiel suivi par MAGMA

Fonctions de direction:

4 fois le SMIC augmenté des charges patronales

Fonction de coordination de projet:

2 fois le SMIC augmenté des charges salariales

Fonction assimilable employés/ouvriers:

1,2 fois le SMIC augmenté des charges patronales

# DÉTAILS DU BILAN 2024

## DÉTAILS DES INVESTISSEMENTS

### DES FRAIS D'ÉTABLISSEMENT POUR LE DÉVELOPPEMENT

Depuis 2023, nous avons dû engager différentes dépenses pour investir sur le développement du Jardin Ressource. Ces dépenses sont inscrites au bilan en immobilisations corporelles en cours.

Ils comprennent les coûts:

- des études avec les architectes et différents bureaux d'étude technique
- de redécoupage parcellaire par le géomètre pour l'acquisition de la parcelle du Jardin Ressource

L'amortissement de ces investissements se lancera à partir de la mise en utilisation du projet bâti.

### CONTRAT D'APPORT ASSOCIATIF EN COURS DE REMBOURSEMENT JUSQU'EN 2026



**20 000€**

**de Contrat d'Apport Associatif  
par France Active Bourgogne**

Pour faciliter ces premiers frais d'établissements sans impacter la trésorerie du P.a.r.c, à rembourser sur 3 ans

## COMPRENDRE LE COMPTE DE RÉSULTAT 2024

### LE PLAN COMPTABLE MODIFIÉ

Le travail avec MAGMA, expert comptable, nous a fait modifier l'affectation de certaines écritures comptables.

Dans le compte de résultat qui suit, les écritures ont également été reclassées pour 2023 pour pouvoir comparer les deux exercices.

Racine 6011 : achats de matières premières pour le jardin de l'association

Racine 6012 : achats de matières premières pour les jardins des tiers

Racine 6013 : achats de matières premières pour les actions cuisine

Racine 604 : sous-traitance directement liée à l'activité (appel à des prestataires)

Compte 611: sous-traitants liés à des tâches générales (non spécialisées) qui répondent à des besoins internes comme une assistance administrative.

Compte 622: honoraires de conseils ou consultants (services spécialisés comme les honoraires comptable, les frais d'un consultant par exemple)



# COMPTE DE RÉSULTAT 2024

CHARGES		2023	2024	PRODUITS		2023	2024
<b>60 – Achats</b>		<b>29 051,00</b>	<b>26 230,00</b>	<b>70 – Vente, prestations de services</b>		<b>135 578,00</b>	<b>95 959,00</b>
60111- Achats de matières premières – P.a .r.c		3 641,00	3 426,00	701 – Ventes de biens (buvettes, produits transformés)		1 057,00	1 314,00
6012- Achats matières premières – jardins accompagnés		8 767,00	1 548,00	7061 – Accueil et formation au Jardin Ressource		459,00	1 520,00
6013 – Achats matières premières – actions cuisine		3 777,00	6 162,00	7061 – Animations ponctuelles jardin – hors JR		903,00	2 000,00
602 – Achats stockés – autres approvisionnements		330,00		7061 – Accompagnement de jardins suivis longs		86 212,00	22 926,00
604 – Sous traitance, prestataires		6 294,00	6 541,00	7061 – Accompagnement de jardins conception/lancement		11 382,00	7 500,00
6061 - Eau, électricité, gaz		2 084,00	1 313,00	7061 – Autres prestations (Coordination, RetD Fabrique, frais admin des actions, Deffinov...)		3 350,00	21 752,00
60616 – Carburant		1 584,00	1 786,00	7062 – Animations ponctuelles cuisine – hors JR		3 762,00	4 900,00
6063 – Petit équipement JR et cuisine		1 443,00	4 399,00	7062 – Programme cuisine du P.a.r.c / conception		5 300,00	5 530,00
606400 - Fournitures administratives		659,00	887,00	7062 – Accompagnement cuisine suivis longs		11 755,00	17 540,00
606410 – Site internet et nom de domaine		198,00	168,00	708 - Commandes groupées		2 143,00	4 287,00
		274,00		708 – Revente frais jardins accompagnés et cuisine		9 255,00	6 690,00
<b>61- Services extérieurs</b>		<b>7 239,00</b>	<b>25 391,00</b>	<b>74 – Subventions d'exploitation</b>		<b>46 011,00</b>	<b>85 330,00</b>
6132 – Locations mobilières		40,00	302,00	7412 – Conseil Régional (emploi structurant)			5 600,00
6132 – Locations immobilières / Magma logiciel comptable			408,00	7412 – Conseil Régional (FDVA formation des bénévoles)		2 800,00	2 800,00
614 – Charges locatives		3 000,00	3 000,00	7412 – Conseil Régional (tickets mobilité)		300,00	340,00
615 – Entretien et réparation (bureautique/matériel jardin/véhicules)		1 771,00	19 204,00	7413 – Conseil départemental 89 (solidarité)		4 000,00	10 000,00
616 – Assurance		2 428,00	2 477,00	7413 – Conseil départemental 89 (pralim)			8 000,00
<b>62 – Autres services extérieurs</b>		<b>8 212,00</b>	<b>13 030,00</b>	7414 – Communauté de Communes Puisaye Forterre			3 700,00
622610 – Honoraires comptables			2 383,00	7421 – CAF (EVS)		24 656,00	27 020,00
622620 – Honoraires volet social		3 477,00	2 412,00	7422- MSA ( EVS)			3 000,00
622650 – Honoraires divers / service Magma autre			590,00	7422 – MSA AAP		3 148,00	7 000,00
622810 – Rémunérations intermédiaires PRALIM			1 765,00	7425 – Fonjep		7 107,00	8 870,00
623 – Communication (flyers, affiches, documents pédagogiques...)		1 751,00	1 840,00	7426 – DRAAF			9 000,00
6251 – Déplacements		1 918,00	3 121,00	743 – Autres organismes		4 000,00	
626 – Frais postaux et télécommunication			112,00				
627 – Services bancaires et assimilé			524,00	<b>75 – Autres produits de gestion courante</b>		<b>1 532,00</b>	<b>3 239,00</b>
628 – Cotisations associations partenaires et réseau			430,00	756 – Cotisations		1 128,00	1 375,00
<b>63 – Impôts et taxes</b>		<b>845,00</b>	<b>6 812,00</b>	758 – Dons		404,00	1 398,00
633 – Participation employeurs à la formation professionnelle continue		845,00	6 394,00	7581 – Produits divers de gestion courante			466,00
635800 – Redevances ordures professionnelles			418,00	<b>76- Produits financiers</b>			
<b>64 – Charges de personnel</b>		<b>124 227,00</b>	<b>136 500,00</b>	<b>77 – Produits exceptionnels</b>		<b>11 936,00</b>	<b>11 936,00</b>
641100 – Salaires		109 326,00	115 694,00	772 – Produits sur exercices antérieurs			
641200 – Congés payés		1 700,00	-15,00	777 – Quote part subventions d'investissements		11 936,00	11 936,00
641300 – Primes et gratifications			2 604,00	<b>78- Reprise sur amortissement et provisions</b>			
641400 – Indemnités et avantages divers (tickets mobilité et PVV)		3 480,00	4 056,00	<b>79 – Transfert de charges</b>		<b>2 487,00</b>	<b>16 583,00</b>
645 – Charges sociales(URSAAF, mutuelle, retraite, assedic, paritarisme, charges congés payés provision)		9 223,00	13 461,00	791001 – Transfert charges d'exploitation			147,00
647500 – Médecine du travail, pharmacie		498,00	700,00	7914 – Avance frais convivialité (FDFR, journée de cohésion)		148,00	185,00
<b>65 – Autres charges de gestion courante</b>		<b>79,00</b>	<b>150,00</b>	7915 – CPAM		2 339,00	
652 – Frais AG		79,00		791600 – Remboursement assurance			16 251,00
658 – Charges diverses de gestion courante			150,00				
<b>66 – Charges financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>				
<b>67 – Charges exceptionnelles</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>				
<b>68 – Dotation aux amortissements</b>		<b>17 029,00</b>	<b>14 005,00</b>				
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>186 682,00</b>	<b>222 118,00</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>197 544,00</b>	<b>213 047,00</b>
				<b>Résultat 2023 (=Produits – Charges) =</b>		<b>10 862,00</b>	<b>-9 071,00</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>							
<b>86- Emplois des contributions volontaires</b>				<b>87 – Contributions volontaires</b>			
860 – Secours en nature		0,00		870 – Bénévolat		23 771,79	58 249,00
861 – Mise à disposition gratuite de biens et services		4 220,00		871 – Prestations en nature		4 220,00	
864 – Personnel bénévole		23 771,79	58 249,00	875 – Dons en nature		0,00	
<b>TOTAL</b>		<b>27 991,79</b>	<b>58 249,00</b>	<b>TOTAL</b>		<b>27 991,79</b>	<b>58 249,00</b>

# BILAN 2024

Actif				Passif	
	Brut	Amortissement	Net		
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>129 251,00 €</b>	<b>53 824,99 €</b>	<b>45 329,00 €</b>	<b>Fonds propres</b>	<b>98 232,00 €</b>
Matériel de jardin	3 245,00	1 754,00	1 491,00	Résultat de l'exercice	-9 071,00 €
Matériel de cuisine	5 054,00	3 331,00	1 723,00	Report à nouveau	107 303,00 €
Installation générales agencements	9 546,00	4 675,00	4 871,00		
Matériel de transports	27 630,00	15 875,00	11 755,00	<b>Subventions investissements</b>	<b>32 107,00 €</b>
Cuisine mobile	44 854,00	22 427,00	22 427,00	Région aide à l'emploi investissement	3 834,00 €
Matériel de bureau et matériel	3 232,00	2 436,00	796,00	Région BFC- Solutions Ecologiques	2 000,70 €
Mobilier	5 497,00	3 231,00	2 266,00	France Relance « alimentation locale »	25 844,91 €
				Région BFC- Solutions Ecologiques	427,22 €
<b>Immobilisations corporelles en cours</b>	<b>30 193,00 €</b>		<b>30 193,00 €</b>		
				<b>Fonds propres avec droits de reprise</b>	<b>13 336,00 €</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>95,99 €</b>	<b>95,99 €</b>	<b>0,00 €</b>	Apport France Active Bourgogne	13 336,00 €
<b>Terrains</b>	<b>7 350,00 €</b>		<b>7 350,00 €</b>		
Acquisition Parcelles	7 350,00			<b>Dettes</b>	<b>16 662,00 €</b>
				Fournisseurs créditeurs	667,00 €
				Factures non parvenues	320,00 €
<b>Créances factures à percevoir</b>			<b>4 172,00 €</b>	Dettes provisionnées pour congés payés	8 063,00 €
				URSAAF	1 801,00 €
<b>Autres créances à percevoir</b>			<b>19 466,00 €</b>	Humanis prévoyance	304,00 €
Fournisseurs débiteurs			445,00	Humanis retraite	2 196,00 €
Fournisseurs – avoir non parvenus			1 197,00	Charges sociales sur congés payés	1 239,00 €
Personnel – rémunérations dues			14,00	Formation continue à payer	1 933,00 €
Mutuelle Ociane			45,00	Autres dettes	139,00 €
Organismes sociaux – produits à recevoir			923,00		
RBFC – subventions à recevoir			100,00		
CD89 – subventions à recevoir			2 000,00		
CCPF – subventions à recevoir			1 200,00		
CAF – subventions à recevoir			6 025,00		
MSA – subventions à recevoir			3 000,00		
Produits à recevoir			4 517,00		
<b>Disponibilités au 31/12/24</b>			<b>56 763,00 €</b>		
Fonds de caisse			462,00 €		
Crédit Coopératif			49 528,00 €		
Banque Populaire			6 773,00 €		
<b>Charges constatées d'avance</b>			<b>1 214,00 €</b>	<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>4 150,00 €</b>
<b>TOTAL</b>			<b>164 487,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>164 487,00 €</b>